

Débat - Conférence



**Le chef d'entreprise face à la garde à vue
et au risque pénal**

avec la participation de

Monsieur Jean BARTHOLIN,
Président de la Chambre de l'instruction de Paris.

Maître Corinne DEMIDOFF,
*Avocat à la Cour d'Appel de Rennes et
Président de l'Ecole des Avocats du Grand Ouest.*



Vendredi 3 Février 2012 de 9h à 12h
Ecole des Avocats du Grand Ouest, Ker Lann, Bruz.



Programme

Un débat-conférence pour un regard croisé magistrat/avocat

1^{ère} partie : La garde à vue

Pourquoi la garde à vue ?
Comment se déroule-t-elle ?
Quels sont vos droits ?

2^{ème} partie : Le risque pénal

Le risque majeur
L'abus de biens sociaux
Le harcèlement
Hygiène et Sécurité
Comment se protéger ?
La délégation du risque

Un cocktail sera servi à l'issue des échanges.

Inscriptions

Entreprise :

Nom / Prénom :

Fonction :

Mail direct : Tél. :

Participera Ne participera pas

Se fera représenter par (Nom, Prénom, Fonction, Mail)

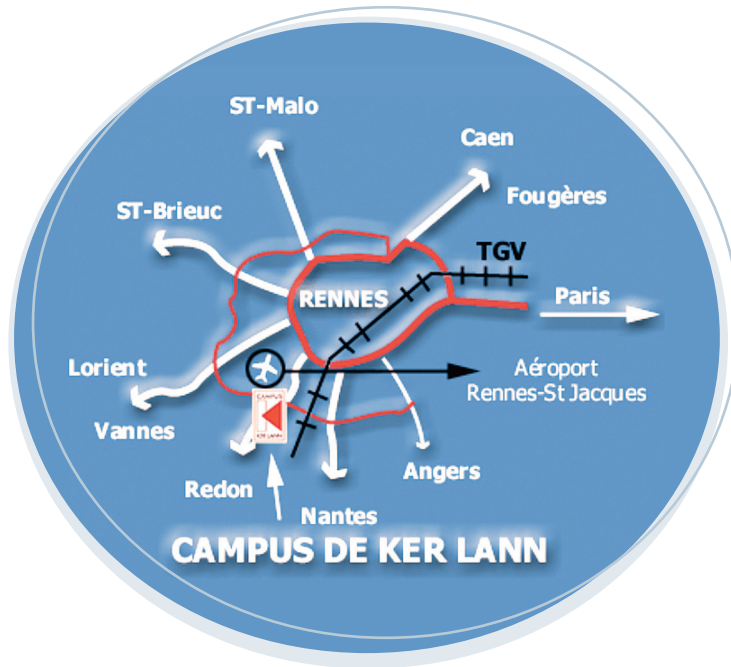
Sera accompagné(e) par (Nom, Prénom, Fonction, Mail)

Coupon à retourner avant le 31/01/12 à rmroussel@entreprises35.fr ou par fax 02 99 38 08 45 (Renseignements au 02 99 87 42 98).

Nombre de places limité à 150.



Plan d'accès à l'Ecole des Avocats du Grand Ouest



A l'entrée du Campus :

- > 1^{er} rond point à droite
- > 2^{ème} rond point tout droit
- > 3^{ème} rond point à gauche

Utiliser le Parking face au bâtiment blanc.
L'Ecole se trouve à 50 mètres sur la droite,
à proximité de la Maison du Campus,
et entre le restaurant le FORUM et la
Chambre Régionale des Métiers.

ECOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

Campus de Ker Lann - Contour Antoine Saint-Exupéry
CS 67224 - 35172 BRUZ CEDEX - Tél. : 02 99 67 46 67